

Artus de Bretagne : un best-seller ?

Christine Ferlampin-Acher

Université Rennes 2 IUF

Pendant longtemps *Artus de Bretagne* a été oublié et c'est l'un des rares romans arthuriens, avec *Guiron le Courtois*, à ne pas être intégralement édité de nos jours. Pourtant au XVIII^e siècle, il était connu du marquis de Paulmy, qui conçut la *Bibliothèque Universelle des Romans*, et au XIX^e siècle Alfred Delvau en a proposé un remaniement dans sa « Nouvelle Bibliothèque Bleue ». Je viens d'en terminer l'édition pour les Classiques Français du Moyen Âge et j'aimerais réfléchir au lectorat que ce texte a pu avoir au Moyen Âge, jusqu'à la fin du XV^e siècle, avant qu'il connaisse de nombreuses éditions parisiennes¹.

Commençons par résumer l'intrigue de ce roman en prose anonyme composé autour de 1300, qui tient en 143 folios dans le manuscrit BnF fr 761, soit 518 pages de l'édition que je viens de terminer. Artus, le héros éponyme, est le fils du duc de Bretagne, apparenté par sa mère aux Lancastre et descendant de Lancelot du Lac. Un jour il rencontre dans la forêt Jehanette, une jeune fille noble, qui, avec sa mère, a fui le monde à cause des dettes accumulées par le père, qui est mort. Ils tombent amoureux l'un de l'autre et Artus rend régulièrement visite à la demoiselle, dans la forêt. Ses parents s'inquiètent de ses absences et sa mère décide de le marier à Peronne, la fille de Luques d'Autriche, un bon parti. Artus cependant, qui a entendu dire que la demoiselle n'était pas vertueuse et qui ne veut pas renoncer à Jehanette, s'insurge. Il accepte pourtant d'épouser Peronne, après avoir obtenu de la répudier s'il se révèle qu'effectivement elle a fauté avant le mariage. La mère de Péronne s'inquiète. Elle entend parler de Jehanette, qui, elle, a su rester pure : elle la paie pour qu'elle prenne la place de sa fille pendant la nuit de noces, ce qu'elle fait. Cependant Jehanette se fait donner son douaire par Artus, qui ne s'est pas rendu compte de la substitution, et lorsqu'elle montre au matin la charte ainsi obtenue, la tromperie est découverte : Peronne, chassée, retourne mourir dans

¹ *Artus de Bretagne*, éd. Christine Ferlampin-Acher, Paris, Champion, 2017. Les références du texte sont données à partir de cette édition.

son pays. Jehanette est accueillie à la cour de Bretagne. Un jour, Artus a un rêve, mettant en scène des animaux, qui lui annonce qu'il épousera un *aigle* (qui symbolise la femme qu'il conquerra ; le texte donne tantôt le genre masculin, tantôt le genre féminin à ce mot). Il part alors en aventure, à la recherche de cet *aigle*, avec Hector, son cousin. Le récit change de cadre et raconte la naissance, dans le Sorelois qui est présenté comme une terre orientale, proche de l'Inde, de Florence, la fille du roi, à qui quatre fées à la naissance, et parmi elle Proserpine, ont promis d'épouser le meilleur chevalier : celui-ci recevra une épée et un écu merveilleux de Proserpine la fée, et l'*image*, un automate qui a la même apparence que la fée et que la princesse Florence, qui sont des sosies, l'élira en le couronnant d'un *chapel de soucis*, d'une couronne de fleurs de soucis. C'est cette Florence qui est promise par son rêve à Artus. La suite du récit raconte la traversée du héros vers l'Est, les aventures qu'il rencontre et qui, en particulier, le confrontent à différents membres du lignage de Bigorre, et finalement, sa rencontre avec Florence, son éléction par l'automate et la guerre qu'il doit mener contre l'Empereur d'Inde qui veut épouser de force la princesse. Pendant cette guerre, Artus laisse Florence à la Blanche Tour et revient en Bretagne chercher des renforts, avant de retourner auprès de sa fiancée et remporter la victoire, le tout se terminant par trois mariages : Artus et Florence, bien sûr, mais aussi Gouvernau, le maître qui s'est occupé d'Artus depuis son enfance et Jehanette, dont il fallait bien faire quelque chose, et enfin Estienne et Marguerite. Marguerite est une amie de Florence, une jeune héritière sauvée par Artus. Estienne est fils de roi, chevalier et clerc : il est le conseiller de Florence et aide Artus avec ses tours de magie souvent facétieux. Qui a pu lire ce roman au Moyen Âge, à un moment où la littérature arthurienne connaît semble-t-il son été indien, si ce n'est son automne² ?

Artus s'inscrit dans la continuité de la matière arthurienne : son héros descend de Lancelot (§1,8) ; il a un maître qui porte le nom tristanien de Gouvernau (§3,8) ; certaines de ses aventures en font un nouveau Tristan ou un nouveau Lancelot ; le roman réécrit, à l'occasion des épreuves d'Artus à la Porte Noire (le château de la fée Proserpine), l'aventure du Lit Périlleux du Graal³. Comme *Perceforest Artus* renouvelle une matière arthurienne épuisée

² On calque ici le titre, concernant la chevalerie, de Arthur B. Ferguson (*The Indian Summer of English Chivalry*, Durham, Duke University Press, 1960) et celui de l'ouvrage de Johan Huizinga, *Herfsttij der Middeleeuwen*, d'abord traduit par *Le Déclin du Moyen Âge*, puis, à partir de 1975, par *L'automne du Moyen Âge* (rééd. Paris, Payot, 2002).

³ Voir mes articles « D'un monde à l'autre : *Artus de Bretagne* entre mythe et littérature, de

par de nombreuses réécritures et menée à l'impasse par la mort du roi Arthur en en explorant les marges temporelles (avant Arthur pour *Perceforest*, après Arthur pour *Artus*) et spatiales (les Pays-Bas bourguignons pour *Perceforest*, la Bretagne armoricaine pour *Artus*)⁴. Le clerc Estienne jouant un rôle important dans le récit et se posant en double du héros, à l'occasion par exemple d'une insertion encyclopédique grâce à laquelle il séduit Marguerite, on peut penser que l'auteur est un clerc⁵. Le héros Arthur, dans la fiction, étant fils d'un duc Jean de Bretagne, marié à la fille du comte de Lancastre (§2,9), on a pu établir un parallèle avec le duc historique, Jean II, père d'Arthur II, dont la mère est effectivement parente des Lancastre⁶. Sans qu'il soit possible de développer ici, il est vraisemblable que le roman a été composé autour de 1300 par un clerc ou au moins un lettré au service du duc de Bretagne, pour glorifier celui-ci, en particulier en l'imaginant maître de territoires en Orient, dans ce qui correspond à l'État Latin de Constantinople, créé après 1204⁷. Il n'est pas impossible que le duc Jean ait subi l'influence de son beau-frère Édouard I^{er}, avec qui il partit en croisade : il a pu partager l'arthurianisme de celui-ci⁸, et *Artus*, avec son ouverture arthurienne, était susceptible de répondre à ce goût (tout comme le texte latin perdu du *Livre des Faits d'Arthur*, qui aurait été composé dans son entourage et qui est mentionné par Pierre Le Baud dans la seconde version de son *Histoire de Bretagne* 1505)⁹. La cour ducale de Bretagne

l'antiquaire à la fabrique de faux meubles bretons », In : *Le monde et l'autre monde*, sous la direction de Denis Hüe et Christine Ferlampin-Acher, Orléans, Paradigme, 2002, p. 129-168 et « Le Graal dans les romans arthuriens de la fin du Moyen Âge : *Artus de Bretagne* et *Perceforest* », In : *Mémoires arthuriennes*, sous la direction de Danielle Quéruel, Troyes, Médiathèque du Grand Troyes, 2012, p. 123-142, ainsi que l'introduction à l'éd. cit.

⁴ Voir mon art. « La matière arthurienne en langue d'oïl à la fin du Moyen Âge : épuisement ou renouveau, automne ou été indien ? », *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, N° 63, 2011, p. 258-294.

⁵ Voir mon art. « Épreuves, pièges et plaies dans *Artus de Bretagne* : le sourire du clerc et la violence du chevalier », In : *La violence au Moyen Âge, Senefiance*, t. 36, Aix-en-Provence, 1994, p. 201-218.

⁶ Voir Sarah Spilsbury, « On the date and authorship of *Artus de Bretagne* », *Romania*, N° 94, 1973, p. 505-523 et mon introduction à l'éd. cit.

⁷ Voir mon introduction à l'éd. cit.

⁸ Sur l'arthurianisme d'Édouard I^{er}, voir Roger S. Loomis, « Edward I, an Arthurian enthusiast », *Speculum*, N° 28, 1953, p. 111-127 et Catherine Daniel, *Arthurianisme et littérature politique*, thèse soutenue à Paris XII sous la direction de Jean-Claude Thiolier en 2002, p. 410-428.

⁹ Voir André Y. Bourge, « La cour ducale de Bretagne et la légende arthurienne au bas Moyen Âge. Prolégomènes à une édition critique des fragments du *Livre des Faits d'Arthur* », *Britannia Monastica*, N° 12 ; *À travers les Îles Celtiques. Mélanges à la mémoire de Claude*

a apprécié la matière arthurienne. La matière de (Grande-) *Bretagne* devient ici matière de *petite Bretagne*, avec des héros comme Lancelot, né dans les marches armoricaines, et Tristan, dont le destin se joue auprès d'une bretonne, Iseult aux Blanches Mains. Artus, qui doit son nom au roi Arthur (§3,3), ne se rendra jamais en Grande-Bretagne, et il tient de Lancelot et Tristan, les deux héros arthuriens les plus continentaux¹⁰. On notera que le roman a dû être composé à un moment où le duc Jean s'est un peu éloigné de l'Angleterre pour se rapprocher de la France : le roman tient la balance égale entre les deux puissances et souligne l'indépendance de la Bretagne. La matière arthurienne perd, dans *Artus*, toute relation effective avec la Grande-Bretagne. En l'absence de prologue ou de tout autre témoignage, il est difficile de savoir dans quelles conditions l'œuvre a été composée : on peut émettre l'hypothèse qu'elle répond au vœu du duc de Bretagne de donner une image valorisante du duché, à égalité avec les grands, Angleterre et France : de son beau-frère, il a compris l'utilisation qui peut être faite de l'arthurianisme politique. On remarquera aussi que si *Perceforest*, comme *Isaïe le Triste* qui lui est apparenté, a connu un vif succès dans les Pays-Bas Bourguignons¹¹, c'est-à-dire dans un territoire francophone, soucieux de marquer son indépendance, à la fois par rapport à l'Angleterre et à la France, *Artus*, de même, pourrait répondre au goût d'un duc, francophone, soucieux de son indépendance.

Quels furent les lecteurs ensuite ?

Le manuscrit autographe étant perdu, nous n'avons conservé que des témoins plus tardifs, qui rendent compte de la réception de l'œuvre. Ils ne donnent pas tous la même version du texte. Trois manuscrits du *xiv^e* siècle donnent la version courte :

A BnF fr. 761

C Carpentras Bibliothèque Inguimbertaine 403

T Turin Biblioteca Nazionale Universitaria L.III.31 (très mutilé à cause de l'incendie de 1903) ;

Onze manuscrits donnent une autre version (ils sont du *xv^e* siècle, sauf *PI* qui pourrait être du début du *xvi^e* siècle) :

Sterckx, Klask, Rennes, 2008, p. 79-119 ; A. Y. Bourge rapproche la composition d'*Artus* de celle du *Livre des Faits d'Arthur*.

¹⁰ Voir l'introduction à mon éd. cit.

¹¹ Voir mon *Perceforest et Zéphir : propositions autour d'un récit arthurien bourguignon*, Genève, Droz, 2010.

- Ar Arsenal 2992
 B Bruxelles Bibliothèque royale 9088
 Ny Public Library Spencer ms 34
 L Londres British Library Add. 10295
 Vo Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Ottoboni Lat. 2241
 Vr Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 738
 P1 BnF fr. 1431
 P2 BnF fr. 1432
 P3 BnF fr. 12549, composé de deux parties, dissociées, P3¹ et P3²
 P4 BnF fr. 19163
 P5 BnF nouv. acq. fr. 20000.

Ces manuscrits donnent des versions du texte qui diffèrent par leur fin. Sans qu'il soit possible de développer ici, on peut distinguer, parmi les manuscrits conservés, deux versions principales¹² :

- la version courte s'arrête de façon abrupte, lors du tournoi donné à l'occasion du mariage d'Artus et Florence. Le clerc Estienne constate qu'Artus, qui combat incognito dans le camp le plus faible, est soumis à une pression trop grande, et il déclenche par magie une fumée qui met fin brusquement au tournoi. On peut penser que cette version V. II n'est pas originale mais est constituée d'une version première (V. I), qui s'interromprait au moment du premier retour du héros en Bretagne, que suivrait une continuation ramenant le héros en Orient et le mariant à Florence ;
- la version commune, représentée par cinq témoins (*Ars*, *Vo*, *Vr*, *L* et *PI*), donne une dimension biographique au récit en le poursuivant jusqu'à la mort des héros (V. III).

À côté de ces deux versions principales, des versions divergentes :

- *B* et *P3¹* interrompent le récit avant la fin de la version V. II et rendent compte de V. I ;
- *P2* donne une fin dynastique, après le mariage, mentionnant la naissance du fils d'Artus, grâce à un bref ajout à V. II (V. II 2).

¹² Sur ces différentes versions, voir S. Spilsbury, « *Artus de Bretagne* : structure and unity », *Romania*, N° 97, 1976, p. 63-76, ainsi que mon art. « Le choix du manuscrit BnF fr. 761 comme manuscrit de base pour une édition d'*Artus de Bretagne* : éléments de réflexion sur l'existence d'une version V. I et sur le nom de l'épée d'Artus », In : *Artus de Bretagne : du manuscrit à l'imprimé (XIV^e-XIX^e siècles)*, sous la dir. de C. Ferlampin-Acher, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 29-42.

Enfin, on note l'existence de suites, du xv^e siècle (V. IV), qui dans une continuation poursuivent sur la génération suivante et enchaînent les aventures merveilleuses (P3², P4, P5).

En croisant trois types d'informations (les manuscrits – en particulier leur présentation et leurs choix narratifs –, les mentions dans les catalogues et inventaires, et les allusions à *Artus* dans d'autres textes), on peut proposer quelques hypothèses concernant les lecteurs d'*Artus*, qui nous permettront d'évaluer s'il a été ou non un best-seller au Moyen Âge. Frédéric Duval, dans une très utile anthologie¹³ de textes médiévaux, a choisi de considérer comme « best-sellers » uniquement les textes qui ont été copiés à plus de 50 exemplaires. *Artus* en est bien évidemment loin, mais F. Duval module en considérant aussi les éditions anciennes : c'est ainsi qu'il intègre à son relevé *Ponthus et Sidoine* et ses vingt-huit manuscrits, situé sous le seuil de 50 copies mais présentant 10 éditions¹⁴. C'est à cette aune qu'on tentera d'évaluer le succès d'*Artus*.

Notre texte a vraisemblablement été composé en Bretagne : il a dû avoir des lecteurs à la cour ducale. Rien ne l'atteste mais il semble bien qu'au xv^e siècle encore on ait conservé le souvenir de notre héros dans le duché breton. En 1532, lorsque François III fait son entrée à Rennes et Nantes, sont présentés des tableaux vivants, témoignant de l'allégeance à la France, de l'exaltation du nouveau duc et de l'identité de la Bretagne. Parmi ces tableaux, on trouve « le petit roy Artys de Bretagne », qui remporte la victoire contre le tribun géant Floлло grâce à la Vierge qui laisse tomber son manteau d'hermine sur lui¹⁵. La mise en scène combine deux épisodes concernant le roi de Grande-Bretagne, racontés chez Monmouth et Wace, mais le nom « petit roy », surprenant, témoigne de la confusion avec le héros de notre roman, ou, peut-être d'une volonté d'appropriation de la gloire du roi de légende au profit de la Petite-Bretagne, selon un processus qu'on retrouvera plus loin chez René d'Anjou. Il est possible soit que le souvenir d'*Artus* se soit maintenu à travers des manuscrits, conservés encore à l'époque en Bretagne, soit grâce aux imprimés, puisqu'en 1532 *Artus* avait déjà fait l'objet d'au moins huit éditions¹⁶.

¹³ *Lectures françaises de la fin du moyen âge. Petite anthologie commentée de succès littéraire*, Genève, Librairie Droz, 2007.

¹⁴ Genève, Librairie Droz, 2007, p. 20 et p. 381-382.

¹⁵ Théodore Godefroy, *Le cérémonial François*, Cramoisy, 1649, p. 618. Je remercie Clément Saliou de cette information.

¹⁶ Voir Sergio Cappello, « Les éditions d'*Artus* au xvi^e siècle », In : *Artus de Bretagne*.

Cependant, à partir de la Bretagne, le roman a rapidement eu une audience à Paris et à la cour de France. C'est à Paris, une génération ou deux après la composition de l'œuvre, qu'ont été copiés *A* et *C*, les deux témoins les plus anciens à être conservés. *A*, dans les années 1320-1340, est illustré par le maître de Fauvel, *C* a été certainement copié par Jean de Senlis et décoré par Jeanne de Montbaston dans la première moitié du *xiv*^e¹⁷. Les deux manuscrits sont proches, mais ne se copient pas : ils remontent peut-être à un modèle commun. Le texte qu'ils proposent, selon moi, ajoute à *V. I*, qui se serait arrêtée au retour d'Artus en Bretagne pendant la guerre contre l'empereur d'Inde, une continuation, qui va jusqu'au tournoi interrompu, pour constituer *V. II*. Cette suite¹⁸ est marquée par de très nombreuses références à *nos François* : cette expression, absente dans *V. I* (123 folios dans *A*), est reprise 5 fois en 20 folios dans ce que je suppose être la continuation (§455,128 ; §460,39 ; §466,43 ; §466,62 ; §467,22). Par ailleurs Artus, dans cette version *V. II*, prend, lors du tournoi final le parti, incognito, des Français. À la jonction entre *V. I* et *V. II*, le séjour à la cour de France que rien n'appelle dans ce qui précède dans le récit, assez rapide (§438), marque le tournant pro-français du texte. Roman breton vers 1300¹⁹, tenant à égale distance la France et l'Angleterre (le héros est lié à la France par son père et à l'Angleterre par sa mère), à un moment où le duché maintient son indépendance, *Artus* devient dans la première moitié du *xiv*^e siècle un roman pro-français. Arthur III meurt en 1312 : pour ces nouveaux lecteurs, le duc Jean et son fils Arthur prennent une coloration passéiste, nostalgique, comme souvent le roman arthurien d'après 1270. Cependant le nouveau duc se nomme lui aussi Jean (III), et même s'il n'a pas de fils nommé Arthur, le lecteur peut continuer à faire jouer le roman comme reflet troublé de la réalité, en accord avec les pratiques d'enromancement de la fin du Moyen Âge qui contribuent à entretenir entre le monde et la fiction une relation spéculaire fondée sur la projection et l'identification des lecteurs. Jean III est nettement pro-français : s'il a prêté serment de fidélité

Du manuscrit à l'imprimé (xiv^e-xix^e siècle), op. cit., p. 153-186. L'année de cette entrée royale paraît le *Pantagruel* de Rabelais, qui envoie en Enfer notre Artus (chap. XXX), qui était donc largement connu. Voir Alexandra Hoernel, « «Le baron confondu» : la réception littéraire d'*Artus de Bretagne* du temps de Machaut à celui de Rabelais », *Artus de Bretagne. Du manuscrit à l'imprimé (xiv^e-xix^e siècle), op. cit.*, p. 146.

¹⁷ Mary A. Rouse et Richard H. Rouse, *Manuscripts and their makers*, vol. 2, appendice IX.A, p. 203.

¹⁸ Si l'on reprend la terminologie de Gérard Genette, il s'agirait plus d'une continuation (allographe) que d'une suite.

¹⁹ Pour la datation, voir mon introduction à l'édition.

au roi d'Angleterre Édouard III, il a surtout soutenu la France, en particulier à la fin de sa vie, par exemple à la bataille de l'Écluse en 1338 où sa flotte est détruite par les Anglais. Le roi de France de son côté a pu retrouver dans V. II un reflet heureux de ses ambitions bretonnes. L'orientation pro-française de V. II ne peut que plaire à la fois en Bretagne et à la France, dans ce contexte de rapprochement.

Et effectivement on retrouve *Artus* à la Librairie du Louvre sous Charles V et Charles VI en plusieurs exemplaires, peut-être six²⁰, grâce aux inventaires qui ont été conservés :

A Inventaire de Gilles Mallet, en 1373, recolé en 1380 par Jean Blanchet, BnF fr 2700 (f. 2-37)

B autre texte du même inventaire, fourni par le rouleau qui forme le n° 397 de la Collection Baluze

C État des déficits constatés en 1411, dans BnF fr. 2700 (f. 40-49)

D Inventaire de 1411, dans BnF fr. 2700 f. 53-133

E Inventaire de 1413, dans BnF fr. 9430

F Inventaire de 1424, dans manuscrit ms 965 de Sainte-Geneviève et dans le manuscrit 2030 de la Mazarine.

Il me semble qu'on peut reconnaître notre texte sous trois dénominations : *Artus le restoré*, qui est le titre porté par exemple par A, *Artus et Jehanete*, qui correspond à la première partie du récit (et, nous le verrons, à la présentation du texte que fait Guillaume de Machaut), mais aussi, ce que je propose à titre d'hypothèse, *Jehan le duc du Mont aux fées*, qui est relevé deux fois par Léopold Delisle. Ce titre ne correspond à aucun texte connu, rares sont les héros de romans à être ducs et à se nommer Jean. Cette dénomination renverrait au début de notre texte : elle est centrée sur le père d'Artus, et sur l'aventure du Mont aux Fées, qui pourrait être le lieu, montagneux effectivement, où Florence est présentée à Proserpine et à ses consœurs. Certes ce n'est pas le duc Jean, mais le père de la princesse qui est lié à la Porte Noire, mais un tel titre, comme *Artus et Jehanete*, résulterait d'une méconnaissance de l'œuvre dans son ensemble et d'un parcours rapide et négligent du début et de quelques rubriques.

Ces six exemplaires sont les suivants, d'après la numérotation et la description proposées par L. Delisle (les lettres renvoient aux divers inventaires), les prix estimés correspondant le cas échéant à ceux proposés par les libraires de l'université de Paris en 1424 :

²⁰ Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, Paris, Champion, 1907, 2 tomes.

- N° 1083 : « Le romans de Artus le Restoré, très mal escript, en françois, de lettre formee et de lettre courant, à deux coulombes. Comm : *ou Artus estoit*. Fin : *nous dis*. Couvert de cuir rouge à deux fermoirs de laiton » : A332 B353 D222 E264 ;
- N° 1084 : « Le roman Artus le Restoré en un grant volume plat, de grosse lettre de forme, en françois, à trois coulombes. Comm : *sien tout et lesa femme*. Fin : *quant Tixelins fu*. Couvert de cuir rouge, à empreintes, à gros bouillons et autre fermoirs de laiton » D898 E202 F176, identifié par L. Delisle à juste titre avec A BnF fr 761. Estimé à 4 livres ;
- N° 1085 : « Artuz et Jehannete, bien escript et hystorié. Tout mençonges ». A 199 B. 199 (qui ne note pas « tout mençonges ») ; « Donné au conte de Savoie » identifié par Léopold avec Amédée VI, beau-frère de Charles V (C53) ;
- N° 1086 : « Un livre d'Artus et Jehannete, escript de lettre de forme, en françois à deux coulombes, historié en chascun fueillet en la marge d'en bas. Comm : *et arriere si alerent*. Fin : *fintz vecy le deable*. Couvert de cuir vermeil royé par dessus, à cinq bouillons de cuivre, d'un chascun costé, à deux fermoirs de latons, et tissuz mi-partie de blanc et de vert ». D745 ;
- N° 1127 : « Jehan le duc du Mont aux fées, escript en lettre de note, tres grans mençonges, en françois. Comm. : *porent pou faire*. Fin : *que on leur fist*. Couvert de cuir blanc sanz empreintes, à deux fermoirs de cuivre. » A 199 B198 D 131 E 128 F 111 ; « tres grans mençonges » omis dans A et B. Estimé 2 livres ;
- N° 1128 : « Jehan le Duc du Mont aux fées, en prose, de lettre de forme, en françois, à deux coulombes. Comm. *Ces barons est grant*. Fin : *et en la fin dueil*. Et est signé du roy Jehan. Couvert de cuir vermeil à empreintes et à cinq bouillons et deux fermoirs de laiton » A348 B369 D388 E425 F400. « Donné à la Roine » dans A. Estimé 1 livre.

Ces six exemplaires sont à comparer avec les neuf *Tristan* mentionnés par Léopold Delisle : *Artus* est bien représenté, même si l'on ne retient que les deux titres indiscutables. Par ailleurs parmi ces volumes, certains sont très soignés : si 1083 est *tres mal escript*, 1084 (notre manuscrit A) est enluminé (ce que l'inventaire ne précise pas), 1085 est *bien escript et hystorié*, 1086 est *historié en chascun fueillet en la marge d'en bas*. Les estimations, 4 livres pour 1084, 2 livres pour 1127 et 1 livre pour 1128, sont dans la moyenne de ce qui est constaté pour les romans à partir de l'inventaire de 1424. Les livres les moins prisés sont de vieux volumes, souvent en mauvais état et donnant des textes en vers, anciens (1185 : un *Roman de la Rose tres vieil, mal escript* à 12 sous, 1187 :

un *Sept Sages de Rome en petit volume* à 10 sous), les plus prisés, des ouvrages de prestige, étant généralement des textes religieux récemment copiés, en particulier des Bibles (99 : *une histoire scolastique en françois, en un gros volume, escript de lettre de forme toute neufve, a deux coulombes, tres bien historié et enluminé* à 24 livres ; 100 : une Bible, elle aussi *escript de lettre de bonne forme toute neufve, a deux coulombes, tres bien historiée et enluminée* à 60 livres). 4 livres est un prix fréquent pour les fictions (1136 : *Roman de Maugis*, 1140 : *Tristan en prose*). Parmi les livres notés *historié*, un livre rimé de *Renart* (1181) est estimé à 3 livres. Les valeurs de 1424 décrivent donc *Artus* comme une œuvre conservée dans des exemplaires plutôt en bon état (dont les copies sont certainement récentes), et se situant dans la moyenne sur le plan de la qualité.

Si *A* se laisse reconnaître dans le numéro 1084, les autres volumes ne correspondent à aucun des témoins conservés, si ce n'est qu'on peut se demander, sans pouvoir être affirmatif, si 1085, donné à Amédée VI, n'a pas pu se retrouver dans la Bibliothèque des Ducs de Savoie et de là dans la Bibliothèque de Turin : il serait l'exemplaire *T*, effectivement *bien historié* et d'une écriture nette, si l'on en croit les folios conservés. Alessandro Vitale Brovarone mentionne ce volume dans son article « *Beati qui non viderunt et crediderunt ? Opinions et documents concernant quelques manuscrits français de la Bibliothèque nationale de Turin* »²¹, sous le titre *Histoire du roy Arthus* qui figure sur les registres où sont conservés les folios subsistants.

Ces inventaires permettent quelques hypothèses quant à la vie d'*Artus* dans la bibliothèque royale. Il est vraisemblable que le roman y est entré avant Charles V, puisque 1128, signé du roi Jean, a dû appartenir à Jean II le Bon (1319-1364), le père de Charles V. Jean le Bon a pu apprécier ce roman à la fois parce qu'il en partage les valeurs courtoises et chevaleresques (il crée l'Ordre de l'Étoile)²² et qu'il a été très impliqué dans les affaires liées à la succession de Bretagne (il a remporté dans sa jeunesse des succès lors de ce conflit, est entré en Bretagne en 1341 et a pris Nantes avant de monter sur le trône ; par la suite il perd face à Édouard III).

²¹ Dans *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, sous la direction de Tania Van Hemelryck et Maria Colombo Timelli, Brepols, Turnhout, 2008, p. 456. Alessandro Vitale Brovarone réfute l'hypothèse d'une appartenance de ce témoin à la bibliothèque des comtes de Savoie : la tendance en effet a été grande d'attribuer à la maison de Savoie un certain nombre de volumes de la Bibliothèque de Turin, en l'absence de preuves précises. En ce qui concerne L III.31 la notation du don à Amédée de Savoie permet d'émettre l'hypothèse qu'il s'agit peut-être du même volume.

²² Voir Jacques Lemaire, *Les visions de la vie de cour dans la littérature française de la fin du Moyen Âge*, Bruxelles Paris, Palais des Académies Klincksieck, 1994, p. 52.

Charles V en revanche, s'il a possédé d'après l'inventaire de Gilles Mallet quatre manuscrits d'*Artus* (1083, 1085, 1127, 1128), ne me semble pas l'avoir particulièrement estimé : il en donne un exemplaire à Amédée de Savoie (1085) et peut-être un autre à la reine (1128)²³. Amédée de Savoie, surnommé le Chevalier Vert, était épris de culture chevaleresque : il a participé à des tournois, s'est lancé dans une croisade et a créé en 1362 l'Ordre du Collier de Savoie. Son surnom vient de la couleur de l'armure qu'il portait lors d'un tournoi à Chambéry en 1348²⁴. Il ne pouvait qu'apprécier *Artus*. Quant à la reine, il s'agirait de Jeanne de Bourbon : il semble que le roman arthurien tende à la fin du Moyen Âge à devenir une lecture pour les femmes et les adolescents, voire les enfants²⁵, ce qui correspond à un déplacement culturel caractérisé à la fois par un élargissement et un reclassement du public. À la même époque, en 1363-1365, le *Voir Dit* de Guillaume de Machaut fait une allusion précise au *loial amour* de *Artus de Bretagne et Florence la fille le roy Emenidys* : c'est la dame, et non l'amant, qui mentionne notre texte, qui fait partie de sa culture :

Vous savés qu'il a esté maint amant qui amoient ce qu'il n'avoient onques veu, par les biens qu'il en ioioient dire ; et depuis venoient a perfection de loial amour, si comme fist Artus de Bretagne et Florence la fille au roy Emenidus, et maint autre dont je sui certaine que vous avez oÿ parler²⁶.

La référence est très précise : les personnages sont situés avec exactitude et *Artus*, effectivement, à la suite du songe, aime Florence avant de l'avoir vue. Cependant la dame, si elle semble familière du texte, suppose chez l'amant une connaissance plus vague, par oui-dire (*oÿ parler*) : serait-ce parce que si les femmes lisent *Artus*, les hommes en entendent simplement parler comme dans les salons où l'on cause du dernier Goncourt sans l'avoir lu ? Lorsque Guillaume de Machaut compose son *Voir Dit*, il s'est rapproché de la cour de France : depuis 1360 il est au service de Jean de Berry puis de Charles,

²³ *Donné à la roine* est cependant ambigu et peut aussi signifier que le roman a été offert à la reine par un tiers : dans les deux cas cependant, le roman est présenté comme un récit pour dames. Ce volume se retrouve dans tous les inventaires : soit il a été donné à la reine par le roi, et elle l'a remis ensuite dans la librairie, soit il est entré dans la librairie comme don à la reine. Dans cette seconde hypothèse, on peut penser que le secrétaire tient à distinguer les goûts du roi Charles V, de ceux, moins valorisants (?), de la reine.

²⁴ Voir J. Lemaire, *Les visions de la vie de cour...*, op. cit., p. 105.

²⁵ Voir mon art. cit. « La matière arthurienne en langue d'oïl... ».

²⁶ Éditeur et traduction Paul Imbs, introduction Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Paris, Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1999, VII, p. 160.

et la Dame, comme l'Amant, sont certainement représentatifs des goûts de la cour. Il est cependant possible que Charles V, à titre personnel, n'ait pas particulièrement apprécié *Artus*, qu'il donne à un cousin épris des folies chevaleresques et peut-être à sa femme. Ses goûts ne le portaient guère vers les romans de chevalerie. De faible complexion, ne pouvant tenir une épée de la main droite, il n'était pas attiré par la guerre et préférait la diplomatie et la ruse à la force²⁷. Son secrétaire, Gilles Mallet, qui établit le premier inventaire, ne semble pas bien connaître *Artus*²⁸, comme l'attesteraient le flottement du titre et les dénominations rendant compte d'un survol approximatif du début : partageant les goûts de son roi, il ne serait pas féru de littérature chevaleresque, où il ne trouvait que mensonge, comme le signale la double mention, au pluriel, concernant le volume 1085 (*tout mençonges*). Il est rare que Gilles Mallet émette des jugements sur le contenu des œuvres, il commente plutôt leur aspect extérieur et cette mention au sujet de notre texte témoigne d'une nette indignation. D'ailleurs, si l'on se réfère à la localisation des ouvrages dans la Tour du Louvre où se trouve, sur trois étages, la librairie, on constate qu'à deux reprises, chez Gilles Mallet d'une part et plus tard dans l'inventaire de 1411, si les auteurs recensent, sans commentaire malveillant, les volumes d'*Artus* situés dans la *premiere chambres par bas* (1128 et 1085), ils manifestent leur énervement l'un au sujet de 1083, l'autre de 1127, comme si menant leur inventaire du bas vers le haut (c'est au troisième étage que se trouvent les livres sérieux), ils ont pu supporter la mention d'*Artus*, en bas, mais ont perdu patience en retrouvant ce titre au milieu²⁹ !

Si les goûts de Charles V ne le portaient pas vers *Artus*, on devine pour celui-ci un lectorat de femmes intéressées par la casuistique courtoise et d'hommes épris de valeurs chevaleresques qui enromencent la vie³⁰. Néanmoins

²⁷ Voir Jacques Lemaire, *Les visions de la vie de cour...*, op. cit., p. 88-89.

²⁸ On notera cependant qu'il connaît suffisamment le volume 1085 pour le désigner comme mensonger : un parcours des rubriques peut suffire pour voir qu'il y est question de féerie.

²⁹ Voir Joseph B. Van Praet, *Inventaire ou catalogue des livres de l'ancienne bibliothèque du Louvre, fait en l'année 1373, par Gilles Mallet, garde de ladite bibliothèque, précédé de la dissertation de Boivin le Jeune sur la même bibliothèque, sous les rois Charles V, Charles VI et Charles VII. Avec des notes historiques et critiques*, Paris, De Bure Frères, 1836. Le 1127 de L. Delisle est le 199 de Van Praet, le 1085 le 200 de Van Praet, le 1083 le 332 de Van Praet, le 1128 le 348 de Van Praet. Il est étonnant de constater la même chose et chez Gilles Mallet et chez l'auteur de l'inventaire de 1411, mais pour des volumes différents.

³⁰ Voir Michel Stanesco, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leiden, Brill, 1988, et Johan Huizinga, *L'automne du Moyen Âge*, op. cit.

la présence de quatre volumes dans la librairie montre que le roman, dans un contexte de conflits avec la Bretagne a pu intéresser le roi ou lui être offert : V. II, très francophile a certainement été appréciée pour l'image qu'elle donnait, dans la première continuation, des relations entre la France et la Bretagne.

À la mort de Charles V, la bibliothèque passe à son fils, Charles VI. C'est sous ce roi qu'entrent les volumes 1084 (A) et 1086, deux codex ornés de miniatures. Charles VI prêtait beaucoup moins d'attention à sa librairie que son père et celle-ci eut tendance à se détériorer. D'ailleurs l'un des volumes d'*Artus* qui entre alors à la librairie est placé dans la troisième chambre, qui normalement était réservée aux ouvrages en latin et aux textes savants en français : si *Artus* se retrouve dans cette compagnie, c'est certainement qu'il est entré récemment dans la bibliothèque et qu'on l'a mis où l'on pouvait, au hasard³¹.

Charles VI aurait donc acquis (à défaut de bien les ranger !) deux exemplaires d'*Artus*, qui semble avoir encore un certain succès. Peut-être parce que le roi, contrairement à son prédécesseur, souhaite rétablir l'idéal chevaleresque, qu'incarne bien *Artus*³², peut-être parce qu'il aime la chasse, en grand seigneur. Les amours d'Artus et Jehanete débent à l'occasion d'une chasse et la miniature liminaire de A, entré à la Librairie sous Charles VI, représente effectivement cet épisode. Ce goût des chasseurs pour *Artus* se retrouvera peut-être plus loin chez Yvon du Fou. Par ailleurs, sous Charles VI, avec le duc Jean IV, et malgré l'affaire Olivier de Clisson, les relations entre la Bretagne et le France sont apaisées. C'est à cette époque vers 1400, que Christine de Pizan fait référence elle aussi à *Artus* dans *Le Debat de deux amans*³³. L'allusion est surprenante :

Aussi Artus, qui fu duc de Bretagne,
 Pour Flourance, qui puis fu sa compaignie,
 Il chevaucha et France et Allemagne
 Et maintes terres,
 En mains beaulx fais et en maintes grans guerres,
 Tout pour Amours, qui le mettoit es erres
 D'avoir honneur ; pour ce emprenoit ses erres³⁴.

³¹ Voir Joseph B. van Praet, *op. cit.*, le 1086 correspond au 949 de Van Praet.

³² Voir J. Lemaire, *Les visions de la vie de cour...*, *op. cit.*, p. 118. Charles VI a fait figurer des cerfs ailés dans les supports de ses armoiries. Il a organisé des fêtes prestigieuses ; la cour de France a vu se multiplier les ordres de chevalerie (*ibid.*, p. 133).

³³ Voir A. Hoernel, « «Le baron confondu»... », art. cit., p. 142.

³⁴ Christine de Pizan, *Le Debat de .II. Amans*, ms. BnF fr. 1740, xv^e siècle, f^o 25 r^o.

Le roman n'expédie jamais Artus en Allemagne. Pourquoi Christine l'y envoie-t-elle ? Pour la rime ? Peut-être. À moins qu'on ne puisse reconnaître ici une allusion au mariage raté avec Peronne d'Autriche, qui évoquerait celui, contemporain, d'Isabeau de Bavière avec Charles VI en 1385. Le père d'Isabeau avait en effet refusé pour sa fille l'examen des matrones en usage en France, refusant l'humiliation d'un examen pré-nuptial à sa fille et le risque d'un renvoi en Bavière si d'aventure on lui trouvait des défauts physiques³⁵. Voilà qui rapproche Isabeau et Peronne ! Christine de Pizan a dédié une de ses œuvres à Isabeau en 1405³⁶, suggérant que dans la querelle du *Roman de la Rose*, la reine et la poétesse sont du même parti. Décrivant *Artus* comme un roman d'amour, attirant l'attention sur l'histoire de Péronne (et non sur Jehanete ou Florence), sans jugement négatif, Christine, peut-être, trouve l'occasion, par cette rime en apparence anodine, de prendre le parti de la reine. En cela elle rejoint Florence, qui, dans le texte médiéval, prend la défense de Péronne, amoureuse et jeune, et justifie, dans un plaidoyer assez étonnant, sa liberté de mœurs (§17,35ss)³⁷.

Après la mort de Charles VI en 1422, la bibliothèque est achetée par Jean, duc de Bedford, régent de France, et transportée en Angleterre en 1429, puis à Rouen, avant d'être envoyée à Londres à la mort du duc et dispersée en 1435 à sa mort.

On voit qu'*Artus* a dans la Librairie du roi de France un cheminement qui dépend des personnalités, mais qu'il fait partie des romans bien représentés, alors qu'il ne semble pas figurer dans les bibliothèques royales anglaises, pourtant friandes de littérature arthurienne : le roman, dans V. II, en cette période troublée, contribuait à soutenir les revendications politiques de la France sur la Bretagne. Si Édouard IV a possédé un *Perceforest*³⁸, il n'a pas eu d'*Artus*, peut-être parce que V. II était vraiment trop pro-française³⁹. *Artus*,

³⁵ Françoise Autrand, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 153.

³⁶ Éric Hicks – Thérèse Moreau, « *L'Épître à la Reine de Christine de Pizan (1405)* », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 31 mai 2005, consulté le 18 novembre 2014. URL : <http://clio.revues.org/417> ; DOI : 10.4000/clio.417.

³⁷ Voir mon art. « Perspectives », In : *Artus de Bretagne, op. cit.*, p. 341-342.

³⁸ Voir mon livre *Perceforest et Zéphir : propositions autour d'un récit arthurien bourguignon*, Genève, Droz, 2010, p. 415-416.

³⁹ Si *Artus* ne semble pas avoir été commandé par les rois d'Angleterre malgré le passage par Londres de certains manuscrits après le rachat par Jean de Bedford des volumes de la bibliothèque du Louvre, au xvi^e siècle il connaît un relatif succès en Angleterre grâce la traduction qu'en donne en anglais Lord Berners (certainement à partir d'une édition française, et non d'un manuscrit).

marginalement arthurien, a donc connu à la cour de France un succès notable. Au tournant du ^{xvi}^e siècle, lorsque le fils de Louis de Bruges, Jean, cède la collection de son père à Louis XII en 1492, *Artus* dans l'exemplaire A se retrouve dans la bibliothèque royale de Blois, comme l'atteste une mention au dos du premier feuillet de garde, et à partir de là, il sera répertorié dans les différents inventaires de la Bibliothèque du roi de France. On peut imaginer que le roi de France, Charles VIII, qui épouse à Nantes en 1499 Anne de Bretagne, n'a pu qu'apprécier le roman breton, qui par ailleurs est déjà l'objet à Paris de plusieurs éditions.

Artus, roman breton, de « Petite-Bretagne », est à ce titre un texte marginal dans la tradition arthurienne : il a pu trouver une audience variable mais néanmoins continue en France, pour des raisons politiques, mais aussi parce qu'il plaît à la fois aux femmes car il parle d'amours et de fées, et aux amateurs de chevalerie et de chasse.

Cependant *Artus* n'a pas été lu qu'à la cour de France et en Bretagne. On le retrouve ailleurs, dans la seconde moitié du ^{xv}^e siècle, en particulier dans les Pays-Bas bourguignons, possédé par la famille de Croÿ, et dans la bibliothèque de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. À un moment où la chevalerie connaît en particulier en Angleterre un « revival » bien analysé par Arthur B. Ferguson⁴⁰, *Artus* est copié pour les grands bibliophiles de l'époque, amateurs, entre autres, de matière arthurienne, dans de beaux volumes enluminés ou prévus pour avoir des miniatures : c'est le cas de B, qui a appartenu à la fameuse famille des Croÿ, et de N_y, commandité par Jacques d'Armagnac. On retrouve là deux amateurs, qui ont aussi possédé un exemplaire de *Perceforest*⁴¹. Le goût des livres et de la matière arthurienne peut suffire

⁴⁰ Voir note 2.

⁴¹ Sur les Croÿ, grands bibliophiles, et *Perceforest*, voir Hanno Wijman, *Luxury bound. Illustrated manuscript production and noble and princely ownership in the Burgundian Netherlands (1400-1550)*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 324ss. Jacques d'Armagnac a commandité les volumes BnF fr. 106-107-108-109 de *Perceforest*. Sur ce bibliophile voir Antoine Thomas, « Jacques d'Armagnac bibliophile », *Journal des Savants*, 1906, p. 633-644, Bernard de Mandrot, « Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, 1433-1477 », *Revue Historique*, N° 43, 1890, p. 275-316 et Cedric E. Pickford, « A fifteenth century copyist and his patron », In : *Medieval Miscellany presented to E. Vinaver*, Manchester, 1965, p. 245-262, ainsi que Susan Amato Blackman, *The Manuscripts and Patronage of Jacques d'Armagnac duke of Nemours, 1433-1377*, University of Pittsburg, Ph. D. Thesis, thèse dactylographiée, 1993. Voir Irène Fabry, « Le livre de messire Lancelot du Lac : présentation matérielle et composition des manuscrits arthuriens de Jacques d'Armagnac (BnF fr. 117-120 et 113-116) », In : *Actes du colloque arthurien de Rennes, 2008*, sous la direction de Denis Hüe, Anne Delamaire et Christine Ferlampin-Acher, en ligne : <http://www.sites.univ-rennes2.fr/celam/ias/actes/pdf/fabry.pdf> (consulté le 10 octobre 2015).

à expliquer la présence d'*Artus* dans ces bibliothèques. Peut-être aussi peut-on cependant à nouveau invoquer le goût des lectrices. Au milieu du xv^e siècle, Artus, fils de Jean, peut rappeler le duc de Bretagne Arthur III, fils de Jean IV et mort en 1458 : Arthur a épousé en 1423 Marguerite, la sœur de Philippe le Bon, qui meurt en 1441 ; il se marie alors avec Jeanne d'Albret, cousine de Jacques d'Armagnac. Bien évidemment, les grandes familles étant toutes plus ou moins liées, ces rapports ne doivent pas être surévalués. Néanmoins on peut se demander si le mariage de Marguerite avec le duc de Bretagne n'a pas favorisé l'introduction d'*Artus* dans les Pays-Bas bourguignons, et si la cousine de Jacques d'Armagnac à son tour n'a pas attiré l'attention de son parent sur ce texte... Difficile de savoir⁴². Il est possible aussi que la dispersion de la bibliothèque du duc de Bedford à Londres ait contribué à favoriser l'essaiimage d'*Artus* en milieu bourguignon et par ricochet chez Jacques d'Armagnac, les grands bibliophiles se copiant les uns les autres. À moins que Jacques d'Armagnac n'ait eu accès à un *Artus* conservé à la cour de France.

B a été réalisé dans le nord de la France vers 1445-1450, vraisemblablement pour la famille de Croÿ, car au f. 192 v est noté : *C'est le livre nommé Le petit Artus de Bretagne, lequel est a monseigneur Charles de Croÿ, compte de Chimay*, suivi de la signature de Charles. Les Croÿ faisait partie de l'entourage des ducs de Bourgogne, dont ils étaient les conseillers. *B* a ensuite été possédé par Marguerite d'Autriche à qui Charles de Croÿ vendit 78 volumes en 1511 et il apparaît dans l'inventaire des ouvrages possédés par celle-ci fait à Malines en 1523-1524⁴³.

Artus cependant paraît rater partiellement son entrée dans les bibliothèques bourguignonnes : il n'a pas intéressé Philippe le Bon semble-t-il ; le volume *B* n'est que sur papier et ses 35 miniatures n'ont pas été réalisées. Est-ce le signe que le texte était trop pro-français, pas assez arthurien, ou que sa matière était en train de passer de mode ? Il est difficile de trancher.

Tout autre est le volume réalisé vers 1460 pour Jacques de Nemours, *Ny*. C'est un superbe ouvrage sur parchemin, orné de 37 très belles miniatures,

⁴² On ne peut exclure aussi que les noms Jeanne et Marguerite aient trouvé un écho dans les personnages du roman : l'enromancement par le biais de l'onomastique joue un rôle semble-t-il important dans la réception d'*Artus* au Moyen Âge et plus largement dans le succès de la matière arthurienne, les nobles aimant à prendre des pseudonymes romanesques ou nommant leur descendant d'après des héros de fiction. Cependant la banalité des noms Marguerite et Jeanne à l'époque invite à la prudence.

⁴³ Voir mon introduction à l'éd. cit. Cette signature indique seulement la possession, mais étant donné le rôle joué par les Croÿ, on peut émettre l'hypothèse que l'un d'eux, peut-être Jean, a commandité le volume.

dans le style du Maître de Jouvenel des Ursins, dont une qui pourrait être d'Evrard d'Espingues lui-même⁴⁴. Ce qui a dû séduire Jacques d'Armagnac, outre le chevaleresque, c'est peut-être aussi la dimension pro-française du texte, le manuscrit ayant vraisemblablement été commandité avant la Ligue du Bien Public (1465), à un moment où Jacques, qui a été gouverneur du dauphin Louis, se voit confier, une fois celui-ci devenu roi, la direction des opérations militaires en Roussillon en 1463. Dans *Artus* on note une assez forte présence de l'onomastique méridionale, avec *Roussillon*, *Foix*, *Bigorre*, *Orgueil* (qui pourrait être Urgell) : ces noms, qui au moment de la composition de l'œuvre pouvaient faire écho à la participation du duc de Bretagne Jean II à ce qui a été nommé la Croisade d'Aragon (1285), évoqueraient plutôt au moment de la réalisation de *Ny* la prise de possession par Louis XI du Roussillon en 1461, au moment de la succession d'Alphonse le Magnanime mort en 1458.

Deux autres « lecteurs » attestent d'une « rebretonnisation » de la réception d'*Artus* dans cette seconde moitié du xv^e siècle : René d'Anjou et Yvon du Fou.

Le premier est bien connu et, dans son *Livre du Cœur d'Amour Epris*, en 1457, il mentionne notre héros. Dans cette œuvre René d'Anjou affiche le modèle arthurien (puisqu'il s'inspire du *livre de la conquête du Sang Greal* §III)⁴⁵, et décrit le portail de l'hôpital d'Amour. Parmi les quatre héros arthuriens mentionnés alors, figure Artus, entre Lancelot et Tristan d'une part, et Pontus d'autre part. Des héros arthuriens, René d'Anjou a retenu les plus bretons : Ponthus, héros de *Pontus et Sidoine*, prince galicien, épouse la bretonne Sidoine. Artus le Breton trouve sa place logiquement dans ce quatuor. Dotant Artus des armes du roi Arthur, René d'Anjou, dans une confusion volontaire qui rappelle l'entrée royale de François III évoquée plus haut, contribue à auréoler le prince breton de la gloire du roi de Grande-Bretagne⁴⁶. Par ailleurs, dans le manuscrit BnF fr. 24399 du *Cœur d'Amour Épris* (copié vers 1460 et enluminé vingt ans plus tard), la miniature du f. 91 pose un problème, dans la mesure où on a l'impression que l'écu d'Artus est remplacé par celui de Louis de Luxembourg. Est-ce une erreur ? Est-ce une façon de rappeler qu'Arthur III (fils de Jean IV), que les lecteurs du xv^e siècle peuvent

⁴⁴ Voir l'introduction à mon éd. cit.

⁴⁵ Éd. Florence Bouchet, Paris, Le Livre de Poche, 2003.

⁴⁶ Pour une démonstration, voir mon art. « Le blason du Petit Artus de Bretagne : héraldique et réception arthurienne à la fin du Moyen Âge », In : *Marqueurs d'identité dans la littérature médiévale : mettre en signe l'individu et la famille (XI^e-XV^e siècles)*, sous la direction de Catalina Girbea, Laurent Hablot, Raluca Radulescu, Turnhout, Brepols, 2014, p. 93-108.

aisément mettre en relation avec le duc Jean et son fils Arthur du roman, a épousé en 1445 Catherine de Luxembourg, sœur de Louis de Luxembourg (elle ne mourra qu'en 1492, et restera fidèle à son mari, mort en 1458)⁴⁷ ? Pour René d'Anjou, Artus est bien breton. Il est difficile de savoir quelle version du roman René d'Anjou a pu connaître, mais l'une des caractéristiques des versions longues V. III, du xv^e siècle, est d'accorder une place de premier plan à un nouveau venu, Guillaume d'Anjou, dont les aventures doublent au début exactement celles de la jeunesse d'Artus⁴⁸. On peut se demander s'il n'y a pas là une tentative pour tirer *Artus* du côté de l'Anjou, peut-être à la faveur du rapprochement matrimonial entre François II de Bretagne et Yolande d'Anjou, sœur de René, en 1431. Le petit nombre de témoins conservant cette version et leur piètre qualité signifieraient que l'initiative n'a pas été couronnée de succès, peut-être à cause de la mort précoce en 1440 de Yolande. Ainsi *Artus* aurait été bien connu autour de René d'Anjou, qui en donne une lecture « rebretonnée », et dans l'entourage duquel, peut-être, une continuation angevine a pu émerger, les deux n'étant pas incompatibles : à une première génération réaffirmée bretonne dans la première partie, succède dans la continuation longue, une seconde génération, où se distingue un Angevin, compagnon des Bretons.

Un autre manuscrit témoigne d'une « rebretonnisation » d'Artus : P3. Ce manuscrit est composé de deux parties, la première qui donne partiellement V. I, la seconde qui propose lacunairement la continuation longue V. III⁴⁹. Au folio 1, se reconnaissent, grattées, les armes de la famille du Fou⁵⁰, à laquelle appartenait Yvon du Fou, qui eut une carrière prestigieuse, faisant

⁴⁷ Voir pour une démonstration mon art. cit. « Le blason du Petit Artus de Bretagne... », p. 144-146.

⁴⁸ Voir Françoise Mabriez-Robin et Christine Ferlampin-Acher, « Quelques remarques sur le début de la version longue du xv^e siècle d'*Artus de Bretagne* dans le manuscrit BnF fr. 19163 », In : *Artus de Bretagne : du manuscrit à l'imprimé (xiv^e-xix^e siècles)*, op. cit., p. 119-134, ainsi que mes articles « *Artus de Bretagne* du xiv^e au xvii^e siècle : merveilles et merveilleux », In : *Du roman courtois au roman baroque*, sous la direction d'Emmanuel Bury et Francine Mora, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 107-112 et « Essoufflement et renouvellement du merveilleux dans les suites d'*Artus de Bretagne* au xv^e siècle », In : *Devis d'Amitié. Mélanges de Littérature en l'honneur de Nicole Cazauran*, sous la direction de Jean Lecoïnte, Catherine Magnin, Isabelle Pantin et Marie-Claire Thomine, Paris, Champion, 2002, p. 87-102.

⁴⁹ Voir l'introduction à mon édition.

⁵⁰ Voir Jean-Luc Deuffic, « Les manuscrits d'Yvon du Fou, conseiller et chambellan de Louis XI », *Pecia*, N^o. 7, 2009, p. 221-245. L'article ancien de Max Prinnet, « Les manuscrits de la librairie d'Yvon du Fou », *Le Bibliographe Moderne*, N^o. 5-6, 1912-1913, p. 313-319 ne mentionne pas ce manuscrit.

fortune sous les rois Louis XI et Charles VIII. Il obtint la charge de grand veneur de France en 1472 et mourut en 1488. Ce fut un mécène qui posséda une importante collection de manuscrits enluminés, « où se lit notamment son goût pour l'histoire, l'éducation et les loisirs champêtres »⁵¹. Son intérêt pour la littérature arthurienne (il a possédé le superbe manuscrit BnF fr. 111 où se lit le *Lancelot en prose*, orné de 268 miniatures) pourrait s'expliquer par l'origine bretonne de sa famille (Le Faou). Comme le note Jean-Luc Deuffic, il n'est pas certain que le manuscrit d'*Artus* soit de la librairie d'Yvon du Fou, mais il est assuré au moins qu'il a appartenu à l'un des membres de sa famille⁵². Max Prinet, étudiant les deux volumes de *L'histoire des Romains* de Tite-Live traduits par Bersuire (BnF fr. 20313 et 20314) et portant les armes d'Yvon du Fou, notait : « à cause des très nombreuses scènes de chasse qui les décorent, il semble permis de penser que les deux volumes n'ont pas seulement appartenu au grand veneur, mais ont été faits pour lui »⁵³. Or la miniature initiale de BnF fr. 761 illustre la scène de chasse qui conduit Artus à Jehanette⁵⁴ : l'épisode est topique, et finalement le roman n'accorde guère de place à la chasse. Pourtant cette illustration a pu intéresser un grand Veneur comme Yvon, qui aurait souhaité à son tour posséder le roman. La première rubrique du volume P3 (qui cependant n'est pas illustré) est très originale : elle met en valeur la scène cynégétique, contrairement aux rubriques initiales des autres témoins. Étrangement, elle n'ouvre pas le texte, mais se situe au f. 1v, un peu plus loin donc, et insiste sur la chasse, tout en mentionnant Olivier de Yriac, personnage des plus secondaires, mais portant un nom sonnante armoricain : *Comment Artus et Gouvernal entrèrent en la fourest ou ilz virent un grant cerf et merveilleux, lequel cerf poursuyvent ung riche et puissant chevalier nommé mesire Olivier de Yriac*⁵⁵. L'hypothèse qu'Yvon ait possédé, voire commandité *Artus* à cause de cette scène de chasse et de la dimension bretonne du texte, est donc vraisemblable, quoiqu'incertaine. Cependant, si elle est avérée, le manuscrit aurait été composé entre 1472 (date à laquelle Yvon devient grand veneur) et sa mort (1488), ce que ne contredisent ni la langue, ni l'écriture.

Si *Artus* au xv^e continue à être apprécié par la noblesse, Yvon du Fou est un grand officier, fort riche certes, mais n'ayant ni le statut ni la bibliothèque

⁵¹ J.-L. Deuffic, « Les manuscrits d'Yvon du Fou... », art. cit., p. 224.

⁵² Note 25, p. 229.

⁵³ M. Prinet, « Les manuscrits de la librairie d'Yvon du Fou », art. cit., p. 318-319.

⁵⁴ L'initiale du manuscrit de Carpentras présente une scène semblable, mais plus petite.

⁵⁵ Sur ce toponyme, voir mon éd. cit.

des Croÿ, de Jacques d'Armagnac ou du roi de France. Le volume, sans ornement quoique sur parchemin et soigneusement copié, est lacunaire (V. I et V. III sont, d'origine ?, incomplètes) et n'a rien de fastueux. Peut-être la grande aristocratie se désintéresse-t-elle quelque peu d'*Artus*, la matière arthurienne passant de mode : l'illustration de *B* n'est pas achevée, tout comme celle de *Vr*, qui quoique sur parchemin (et non sur papier) et soigneusement copié, présente des espaces blancs à la place des 17 miniatures.

De fait, se multiplient des volumes sur papier, de confection nettement plus modeste donc, sans ornement, et copiés, non plus sur deux ou trois colonnes comme les autres témoins, mais à longues lignes : *Vo*, *Ar*, *P1*, *P2* et *P4*, *P5*⁵⁶. Sur ces volumes moins somptueux, les lecteurs (postérieurs ?) n'ont pas hésité à laisser leurs marques. Tout au long de *Vo*, on note des essais de plume qui se terminent sous la forme de têtes vues de profil, amusantes, souvent dotées d'une sorte de bec très pointu à la place du nez et d'un bonnet. On peut aussi trouver des silhouettes complètes, dans un costume très xv^e siècle, serré à la taille et en chausses pointues, ou au contraire en robe longue (f. 85, f. 71, f. 93, f. 114, f. 117v, f. 119v, f. 195, f. 197v, f. 209, f. 210...). À la fin d'*Ar* se lit l'inscription après l'explicit *appartenant a moy Christofle Chardon*, de la main, certainement bourgeoise, qui a copié le roman. *P1* (qui pourrait être de la fin du xv^e ou du début du xvi^e siècle) se termine par *ye delammy jehanna*, qui selon Anne-Cécile Le Ribez-Koenig désignerait la copiste ou la propriétaire de ce volume de confection artisanale⁵⁷ : l'intérêt des femmes pour *Artus* se confirme, mais cette fois-ci il s'agit certainement d'une bourgeoise. *P2* et *P4*, tout aussi modestes, sont peut-être les exemplaires que l'on retrouve dans l'inventaire d'un libraire de Tours au xv^e siècle⁵⁸ ; la simplicité de ces volumes sur papier irait dans le sens d'une copie réalisée par un libraire. Dans *P5* des signatures avec paraphes (H. Girart, P. Guyot) sur les contregardes laissent penser que

⁵⁶ Sur ces volumes, voir mon introduction à l'éd. cit.

⁵⁷ Voir sa thèse, soutenue en 2005 à l'université Paris IV Sorbonne, sous la direction de Jacqueline Cerquiglini-Toulet, *Écriture et lecture du romanesque à la fin du Moyen Âge*.

⁵⁸ Voir Achille Chéreau, *Catalogue d'un marchand libraire du xv^e siècle tenant boutique à Tours*, Paris, Académie des Bibliophiles, 1868. Dans ce catalogue, figurent 238 manuscrits et au moins 29 éditions (une rubrique indique *et plusieurs aultres petits traictiés*), parmi lesquelles deux romans (*Mélusine* et *Maguelonne* qui désigne *Pierre de Provence*, deux textes dont le libraire a aussi un manuscrit). Aucune édition d'*Artus* n'est mentionnée. Parmi les 238 manuscrits, deux *Melusine*, un *Pontus*, un *Tristan*, un *Lancelot*, un *Merlin*, *Les Prophecies Merlin*, *Josephes du Saint Greal*, *La Queste du Saint Greal*, un *petit Tristan*. La matière arthurienne est relativement bien représentée pour ce qui est du genre romanesque.

ce témoin peu orné a été lu en milieu bourgeois⁵⁹. Cet embourgeoisement du lectorat cependant ne modifie pas intégralement les modes de lecture : nous avons vu que la projection et parfois l'identification par le biais de l'onomas-tique étaient fréquentes chez les lecteurs nobles, il en va peut-être de même pour Jeanne Delammy, qui a pu rêver sur le sort de Jehanette. P3, qui a appartenu, nous l'avons vu, à Yvon du Fou, est lu au xvi^e siècle par une femme (elle note *comment je suis fille...* f. 89), et une main signe f. 138 *Artus de Haultmont*, ce qui, comme le signale à juste titre Anne-Cécile Le Ribeuz-Koenig, est un nouveau cas d'enromancement du nom⁶⁰. À l'époque où paraissent à Lyon deux incunables (1493 et 1496)⁶¹, *Artus* continue bien évidemment à être lu sous forme manuscrite, sans que le texte soit profondément modifié (on note cependant quelques suppressions dans certains témoins autour du tournoi de Vienne ou dans la dissertation encyclopédique d'Estienne).

Artus est donc parmi les romans arthuriens composés postérieurement à 1270, l'un des plus copiés, sans pour autant devenir un best-seller selon les normes de Frédéric Duval⁶². Sa diffusion, notable, que l'on peut rapprocher du succès de *Pontus et Sidoine*, tend à faire de la Bretagne un conservatoire arthurien. Par ailleurs, la coloration pro-française de V. II, ainsi que les aléas des relations entre la France et le duché ont assuré à *Artus* un succès notable à la cour de France : parmi les nouveautés arthuriennes *Artus* s'y taille un succès inégalé. Bretonnisant la matière arthurienne, il s'assure un solide lectorat français, même si les goûts personnels des rois ont pu infléchir son succès. Si Jean II et Charles VI, amateur de chevalerie, semblent l'avoir apprécié, il n'en est peut-être pas de même pour Charles V. Sa vogue dans l'aristocratie permet de dessiner une carte des grands duchés francophones et rend compte des goûts de quelques aristocrates passionnés de bibliophilie et de chevalerie. Enfin le rôle des femmes paraît avoir été, peut-être comme dans le cas de *Perceforest*, important. On peut aussi émettre l'hypothèse qu'on a apprécié ce roman pour de multiples raisons, non seulement parce qu'on pouvait en faire une lecture politique valorisante, mais aussi par ce qu'on y trouvait de la chasse, de la chevalerie, de l'amour, de la féerie... Possédé (et souvent lu) par des femmes et des Chevaliers Verts avides de renouer avec les anciennes pratiques

⁵⁹ *Écriture et lecture...*, *op. cit.*, p. 106-107.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 271.

⁶¹ Voir S. Cappello, « Les éditions d'*Artus* au xvi^e siècle », *art. cit.*, p. 162-163.

⁶² Voir note 13.

chevaleresques, tout autant que par des rois soucieux d'asseoir leur pouvoir sur la Bretagne, *Artus* a été tour à tour savoyard, angevin, breton, bourguignon... avant de s'embourgeoiser, toujours aimé des femmes. Le nombre des volumes conservés ne rend peut-être pas compte de sa diffusion : il a certainement souffert d'avoir été lu et d'avoir circulé, et la diversité des titres sous lesquels je pense qu'on peut l'identifier, n'a pas aidé à sa reconnaissance parmi les lectures importantes de la fin du Moyen Âge. En revanche, au XVI^e siècle, les 15 éditions attestées, dont deux incunables, impressionnent⁶³, dépassant largement les dix éditions de *Pontus et Sidoine* qui ont incité Frédéric Duval à classer ce roman parmi les best-sellers médiévaux. Si *Artus* n'a pas eu droit aux somptueuses éditions arthuriennes de Vêrard et n'a paru que sous des formes plus modestes, sa longévité éditoriale est remarquable⁶⁴. Et quand en 1530 c'en est fini de l'édition des romans arthuriens, *Artus* connaît encore huit parutions : il n'est plus perçu comme arthurien, mais comme féérique et amoureux et il est mentionné dans *La chasse et le départ d'Amour* publié par Vêrard en 1509⁶⁵. Ensuite, il y eut la *Bibliothèque Universelle des Romans* et Delvau⁶⁶, mais c'est là une autre histoire. Contentons-nous d'imaginer, au XVIII^e siècle, madame de Pompadour, qui posséda l'édition d'*Artus* de 1584 aujourd'hui conservée à l' Arsenal et marquée à ses armes, lisant les aventures de Jeannette et s'y projetant, elle, autre modeste Jeanne, remarquée par le roi lors d'une chasse en forêt, comme l'héroïne médiévale, favorite du héros. À nouveau une lectrice, sans compter qu'au siècle précédent, une autre femme, d'une autre tempérament certes, Christine de Suède, a certainement possédé les manuscrits *Vo* et *Vr*⁶⁷ et, peut-être, les a lus.

⁶³ Certaines ont été très largement diffusées comme celle de Nicolas Bonfons datée de 1584 (voir son fac-similé *Artus de Bretagne*, fac-similé de l'édition de 1584, présentation par Nicole Cazauban et Christine Ferlampin-Acher, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1996).

⁶⁴ Sur les éditions de Vêrard (de textes strictement arthuriens), voir Jane Taylor, *Rewriting Arthurian Romance in Renaissance France*, Cambridge, D.S. Brewer, 2014, en particulier p. 76-106.

⁶⁵ Voir la communication de Jean-Claude Mühletahler, au séminaire de Rennes 2, février 2015, « Autour de *La Chasse et Départ d'Amours*, publié par Antoine Vêrard en 1509 », à paraître dans *Arthur après Arthur la matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien, de l'intertextualité au phénomène de mode*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

⁶⁶ Voir dans *Artus de Bretagne : du manuscrit à l'imprimé (XIV^e-XIX^e siècles)*, op. cit., Fanny Maillet, « Menus propos sur le *Petit Artus* : à l' Arsenal et dans ses environs, sa vie discrète au XVIII^e siècle », p. 283-296, Véronique Signe, « *Artus* revu et corrigé : *Artus de Bretagne* dans la *Bibliothèque universelle des romans* », p. 297-310 et Philippe Ménard, « *L'Artus de Bretagne* de Delvau », p. 311-336.

⁶⁷ Voir l'introduction à l'éd. cit.